
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 DEC 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 18.0652 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une enquête de moralité, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite à l'issue de la visite médicale d'incorporation au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs Divisionnaires des Douanes pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, session 2018.

Ce sont :

INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES DOUANES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO NOUFOU	001438	B4946510	31/12/89
2°	SOW SOULEYMANE	075035	B3381770	04/03/86
3°	PAROU REMI PACALI	001242	B1306722	10/01/90
4°	KERE SALAM	001138	B9923289	31/12/89
5°	COULIBALY LASSINA	000657	B9980670	31/12/88

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TINDANO JOEL	000923	B3634853	31/12/89
2°	KABORE AUGUSTIN	000654	B2578750	16/07/88

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE